Dans la Capitale

Notes religieuses

Le Révd. M. Campeau a officié à la messe de 10 heures hier à la Basilique. Le sermon y a été donné en anglais par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel qui avait pris pour texte l'Evangile du jour et qui s'éleva fortement et avec une grande éloquence contre les riches de ce monde qui méprisent les pauvres du haut de leur grandeur.

Le Révd. M. Routhier a annoncé hier soir à la chapelle des congréganistes qu'une assemblée très-importante des membres de la congrégation aurait lieu dimanche prochain à l'issue de la cérémonie du soir.

Au prône dans toutes les églises catholiques, hier, on a annoncé la grande représentation panoramique qui sera donnée mercredi soir, à 7.30 heures à la salle d'opéra par le prof. Buell ; les recettes de cette soirée étant destinées à secourir les pauvres de la ville qui sont à la charge de la société St Vincent de Paul.

Sa Grandeur Mgr Duhamel et le Rév. Grand Vicaire Routhier sont allés ce matin assister aux examens de ecclésiastiques au Collège d'Ottawa.

Le Révds MM. Bouillon et McGouern ont souffert d'une forte attaque de rhume ces jours derniers.

Notes civiques

Il y aura séance spéciale du conseil de ville, ce soir, convoquée par Son Honneur le Maire McLeod Stewart On y transigera d'importantes affaires au sujet de la question d'annexion et autres.

A la seconde réunion du conseil du feu et de l'éclairage tenue samedi après-midi, l'échevin Durocher a été choisi comme président de ce comité. Le seul échevin absent à cette réunion était M. Cox.

Le comité des impressions et le comité des marchés se sont réunis à 4 heures aujourd'hui.

Samedi après-midi, le comité de santé à chisi l'échevin Askwith comme son président pour l'année courante.

Le comité des propriétés a aussi fait choix de son président, M. l'échevin Gordon ayantété élu à l'unanimité.

Une négligence

Bon nombre de personnes se plaignent du fait que la plupart des enseignes portant les noms des rues sont disparues à une infinité de coins de rues ce qui est un grand inconvénient pour les étrangers et les personnes peu au fait de la disposition de notre ville. La chose mérite considération et il est à espérer que les intéressés, le chef de police, l'ingénieur de la cité ou les membres du bureau des travaux —nous ne savons au juste à qui incombe cette lâche—se feront un devoir de remédier à cet état de choses qui ne peut entraîner qu'une médiocre dépense et qui sera avantageux surtout à la veille d'une session, époque durant laquelle notre ville est visitée par une grande affluence d'étrangers.

Obsèques

Les funérailles de M. George Latrémouille ont eu lieu ce matin au milieu d'un immense concours de citoyens qui avaient tenu à rendre les derniers hommages à celui qui fut leur ami durant sa vie. Les porteurs des coins du poêle étaient: MM. W. O. McKay, James Quinn, God. Moreau, A. D. Richard, F X Bédard et T. Martin.

Pour les pauvres

On ne doit pas oublier que mercredi soir, il y aura grande exposition de diverses vues fort intéressantes à la salle d'Opéra, rue Albert, au profit des conférences St Vincent de Paul. Pour ceux qui connaissent le Prof Buell il n'est pas besoin de dire que cette soirée sera des plus intéressantes tout en étant des plus agréables. Le public sera à même d'apprécier des vues superbes des différentes villes du Dominion et principalement des vues de la Colombie Anglaise, pays auquel s'intéressent tant les Canadiens depuis que la ligne du Pacifique Canadien nous a mis en commmunication directe avec ces grands centres.

Le but de cette soirée étant des plus louables puisqu'il s'agit d'aider les pauvres de la ville, nous n'avons aucun doute que la salle du Grand Opéra sera encombrée, mercredi soir. Voir programmes pour détails.

Le détachement de Winbledon

Les officiers suivants ont été choisis pour faire partie du concours de tir de Winbledon, en Angleterre, cette année. Deux de plus ont été nommés pour compléter le nombre de vingt: lieutenant Smith, de la compagnie des carabiniers de Saint Jean ; le sergent major Case, H. G. A ; le lieutenant H. C Chamberlain, du 43e ; le sergent d'état major W. Ashall, des Queen's Own ; le lieutenant C. K. Fisher, du 62e ; le lieutenant James Dowes, du 78e ; le soldat W. S Duncan, des Queen's Owns ; D. Mitchell, du 13e ; le lieutenant W. Mitchell, du 32e ; le sergent d'état-Major Alexander Wilson, du 43e ; le sergent W. H. Adams, du 62e ; le sergent W. Short, G. G. F. G ; le sergent J. W. Marks du 6e Fusilliers ; le sergent G. M. Gordon, du 13e ; Geo. Campbell, H G. A. ; le capitaine G. A. McMicking, du 44e ; le sergent H. Miner, du 71e ; le capitaine J. T. Hart, des carabiniers de Saint-Jean.

A travers la ville

Les promeneurs étaient assez rares, hier, sur les rues par suite du grand froid qui n'a cessé de se faire sentir tout le jour.

Assemblée régulière de l'union St Thomas ce soir.

On a terminé la pose de vitres d'une très grande dimension dans les fenêtres des nouveaux bureaux qui seront occupés par le "Citizen", sur la rue Queen.

Déjà un grand nombre de chambres ont été retenues à l'hôtel Russell pour le temps de la session.

La session s'ouvrira dane un mois à compter de la date d'aujourd'hui

Sa Grandeur Mgr Duhamel assistera à la représentation à la salle d'Opéra mercredi soir, au profit des pauvres.

Son Excellence le Gouvernenr-Général et Lady Lansdowne occuperont des places dans les loges de l'opéra, mercredi soir.

Il vient de paraître une nouvelle publication rédigée par quelques élèves du collége d'Ottawa ; le nouveau journal s'appelle "The Owl", c'est dire qu'il est anglais.

La neige qui tombe en abondance aujourd'hui a eu le bon effet de faire diminuer quelque peu le grand froid dont nous étions gratifiés depuis plusieurs jours.

COURRIER DE HULL

Assemblée régulière de l'Union St Joseph, ce soir.

Les membres du club de raquettes "Le National", sont allés hier, faire une marche jusqu'à la Pointe à Gatineau.

La pêche à la truite est abondante sur les lacs au haut de la Gatineau. Un résident de Hull est arrivé samedi avec plus de 1000 livres de truites qu'il a pris en 15 jours.

Malgré le froid intense, hier, l'église de Notre-Dame de Grâce était remplie de fidèles.

M. Henry Bédard de la maison Bédard et Lachapelle, marchands, est de retour de Montréal.

Un grand nombre de personnes assistaient à la conférence St Vincent de Paul, hier.

Plusieurs chevaux trotteurs sont arrivés à Hull, ce matin:

M. F. A. Beaudry, avocat de Buckingham, a été nommé par le gouvernement de Québec avocat du percepteur du revenu.

M. le Dr J. Aylen, d'Aylmer récemment nommé par le gouvernement de Québec inspecteur des bureaux publics, ira résider à Québec prochainement.

Demain soir, la société de secours mutuels ouvrira une nouvelle branche dans la cité de Hull. L'assemblée aura lieu au presbytère de Hull. Cette branche portera le No. 68.

Le bureau d'enrégistrement est maintenant situé dans la nouvelle bâtisse de M. le Dr Duhamel.

Plus de trente hommes ont commencé ce matin à scier la glace sur la rivière Ottawa à l'embouchure de la rivière Gatineau.

Le conseil de ville de Hull pour 1888 se compose comme suit:

Quartier No 1. MM. Dr C. E. Graham et Dr Scott; Quartier No 2. M. Chas Leduc et Urbain Viau; Quartier No. 3, MM. E. Landry et A. Morin; Quartier No. 4. MM. A. Rochon et Dr Ed. S. Aubry; Quartier No 5. MM. G. Marston et B Simard.

L'une de ces nuits dernières, la résidence de M. Bérabin dit St Denis, hôtelier de Papineauville fut visitée par des voleurs qui en enlevèrent une quantité de porc, de fleur, de bœuf et de whiskey.

Quelques jours après le constable Hillman réussissait à arrêter les coupables qui sont le nommé Louis Varcotte et sa femme Marguerite Lacoste dit Lanctôt Les prisonniers ont opposé une forte résistance au constable lors de leur arrestation et l'ont même renversé à terre, mais ils ne purent s'échapper et ils ont été logés dans la prison d'Aylmer en attendant leur procès qui se déroulera devant les prochaines assises criminelles.

CONSEIL DE VILLE DE HULL

ALF. ROCHON, M. P. P., ÉLU MAIRE

A 10 heuree, ce matin, a eu lieu à l'hôtel de ville, la première assemblée régulière du conseil sous la présidence de l'ex-maire M E B Eddy.

Après la prestation du serment des nouveaux échevins élus pour 1888 l'on procéda à l'election du maire,

Les échevins présents étaient MM. Rochon, Viau, Aubry, Simard, Marston, Leduc, Graham, Scott, Morin et Landry.

M J O Laferrière, secrétaire-trésorier du conseil d'après la coutume, lut le rapport du président de l'élection.

M. l'échevin Landry propose, secondé par M. l'échevin Simard, que M. l'échevin Rochon soit élu maire pour l'année courante.

M. l'échevin Leduc propose en amendement secondé par M. l'échevin Scott, que M. l'échevin Morin soit élu maire pour l'année courante.

MM. les échevins Leduc, Aubry et Rochon appuient la nomination de M. l'échevin Morin, et MM. les échevins Landry, Simard, Viau et Graham parlent en faveur de M. l'échevin Rochon ; ce dernier suggère le nom de M. l'échevin Leduc comme maire.

Ont voté pour l'amendement: MM. les échevins Rochon, Leduc, Scott et Aubry.

Contre: MM. les échevins Landry Simard, Viau, Graham, Morin et Marston.

La motion principale est remportée sur la même division.

L'échevin Rochon prête le serment d'office et prend son siège après avoir expliqué son programme concernant l'état financier de la ville.

M. l'ex-maire Eddy prend un siége à droite du nouveau maire

M. l'échevin Simard propose, secondé par M. l'échevin Marston, un vote de remerciements au maire et aux échevins sortant de charge.

M. l'échevin Graham propose, secondé par l'échevin Landry que MM. A B Waters et T P Sabourin soient nommés auditeurs pour 1888. Il est proposé en amendement, par l'échevin Aubry, secondé par l'échevin Scott, que MM A B Waters et D C Simon soient nommés auditeurs pour l'année courante.

Pour l'amendement les échevins Leduc, Scott, Aubry, Morin, Marston et Simard,—6.

Contre: MM les échevins Landry Viau et Graham.—3.

La motion principale est remportée sur la même division.

M J O Laferrière, secrétaire trésorier du conseil a été par une résolution unanime du conseil. ré-engagé pour l'année courante aux mêmes conditions que l'année dernière.

Le conseil alors s'ajourne.

REMERCIEMENTS

Les Religieuses de Notre-Dame de Charité de Refuge, (Bon Pasteur) offrent leurs plus sincères remerciements aux charitable personnes, dont les noms suivent, qui leur ont fait parvenir leurs présents du jour de l'An.

Un ami, $10; Rév D F Foley, $5 ; Juge et Mde Taschereau, $5 ; Mde L L Voligny, $5,75 ; un ami, $10 ; un ami, $1 ; Mde Duplessis, $1 ; M F X Martin, (Hull), $10 ; M et mde Laperrière, $5 ; M Taché, $3; Dr Shultz, $2 ; J Tupper, Jean (Arichat N E) $4 ; J E Jean, $2 ; M Morrissey, $2 ; M Bouley, $2 ; M Desjardins, $1 ; un ami, $2 ; M Brunet, $1 ; M Lebel et Frères, 1 mouton et 2 dindes ; M Lapointe, 141 lbs de poisson frais ; un ami, 1 dinde ; M Denis O'Keefe, 2 quartiers de mouton ; M Baskerville et Frères, 2 dindes ; M Slattery, 1 quart de pommes ; une charitable personne, 1 dinde ; M et mde. J F St Louis, 1 dinde ; M Thos McKay, 2 sacs de fleur ; Mde Armstrong, 7 lbs de biscuits, 6 lbs de beurre et $1 ; Mde Soulière, 1 rôti de porc.

M. Rochester, pour la valeur de $3 ; Goulet, 35 lbs. de viande ; McMullan, 2 sacs de navets et 50 c ; une charitable persoune, 3 habillements complets ; Mme Primeau, 1 gâteau, 1 pâté, 1 doz. de noix et 2 lbs sucre blanc ; M Hunter et Cie, 1 dinde ; un ami, $2, 1 dinde, 4 paires de mitaines ; MM Robert, 1 volaille ; P Brankin, 4 lbs de beurre ; Boulianne, 1 oie ; McEvoy et frères, 4 lbs de raisins ; Beaulieu, 1 gâteau, 2 lbs de raisins, 2 lbs de biscuits et un panier contenant des oranges, des pommes et des figues ; Quevillon, 1 charge de paille et 2 gallons de lait ; un ami, des marchandises pour la valeur de $5 ; M Barry, 1 gâteau ; une personne, 1 dinde.

Les religieuses remercient aussi bien sincèrement les personnes généreuses qui ont contribué à la collection de Noël, faite dans toute la ville, et dont les noms sont trop nombreux pour être mentionnés ici, ainsi que les personnes suivantes qui ont eu la bonté de leur apporter gratis la pierre pour leur nouvelle construction qu'elles doivent bâtir pour leurs pénitentes.

MM. J James Tierney, W Armstrong, Louis Corbeil, S Lachapelle, R Cosgrove, P Boyer, J Snaith, G McGrath, O Lapointe, M Danis, J Taillefer, M Butler, J Lacasse, P Brady et J Lemieux, ces deux derniers sont venus par la généreuse offre de la Révde, Sœur Demers (Sœurs Grises).

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Lundi, 23 janvier.—La semaine judiciaire commence bien à cette cour. Ce matin l'affluence était assez compacte et les causes assez nombreuses.

James Mason, pour ivresse, est acquitté sur première offense.

Dominique Boisseau, vente sans licence, ne comparait pas.

George et Harry Sims, pour avoir troublé la paix publique ; la cause est renvoyée faute de preuves suffisantes.

Michael Hastings, même délit, ne comparait pas ; il est ordonné d'émaner un warrant contre lui.

Robt. Woods, accusé du vol de la somme de $33, la propriété de Daniel Wooley, est trouvé coupable et condamné en conséquence à six mois d'emprisonnement dans la prison centrale à Toronto.

Thos. Smith, comparait ensuite pour le vol d'un cheval et d'une voiture appartenant à M. W. H. Cluff ; la cause est remise à demain afin de permettre au prisonnier d'expliquer les raisons qui l'ont fait agir de la sorte.

Minnie O'Connor alias Minnie Bush comparait pour vente de boisson sans licence et sur seconde charge de tenir une maison de désordre ; M. Mosgrove représente la défense.

L'accusée principale tient un petit débit sur la rue Sussex, avec ses deux filles Kittie et Mollie. La police ayant fait une descente en cet endroit, samedi dans la nuit, a arrêté toute la maisonnée, c'est-à-dire la mère et ses deux filles, Mary Hughes. l'une des habituées de la maison et six jeunes gens dont trois sont ingénieurs sur les chemins de fer.

Cette cause occupe durant un certain temps l'attention de la cour, puis finalement elle est remise à demain matin ; les filles Kittie et Mollie sont acquittées séance tenante, tandis que Minnie O'Connor et Mary Hughes doivent de nouveau comparaître demain, de même que tous ceux qui ont été arrêtés en même temps qu'elles.

L'inspecteur des licences St Georges conduira, demain matin, pas moins de sept causes pour vente de boisson sans licence, devant Son Honneur le magistrat de police.

Société St-Antoine de Padoue

La femme de M. J. B. Proulx, membre de cette société, étant décédée, la contribution spéciale de "dix centins (No. 4) est devenue due et devra être payée d'aujourd'hui au 16 février prochain, dernier jour de séance régulière avant le mois révolu depuis la demande faite à la Société par M. Proulx.

Par ordre,
F. X. R. SAUCIER,
Sec.-Corresp.

Ottawa, 23 Janvier 1888.

Bourse de louage d'Ottawa.

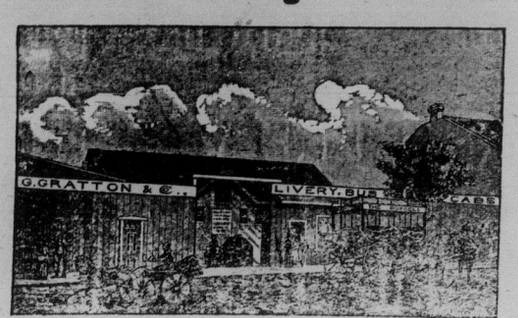

G. GRATTON, - - Proprietaire

68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

La clef du Ciel

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, joncs de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H. H. NOREZ,
No. 30, rue Rideau

Atelier de peintre

MM. les marchands et autres qui désireraient faire exécuter une jolie enseigne d'un patron nouveau et du dernier goût, de même que des travaux se rattachant à la branche de peinture, décorations extérieures et intérieures de maisons, magasins. fresques, ornements de fantaisie, blanchissage, etc., ne devront pas manquer de donner leur ordre à l'établissement de M. Ed. Limoges, No. 167 rue de l'Eglise, où tout travail est garanti et fait sous la surveillance du maître par des ouvriers de première classe.

19 Nov. 1 an

Demandé

10 ou 15 femmes pour travailler à la pièce ; bons gages et travail constant durant l'année.

S'adresser au No. 257, rue Cumberland.

STATUTS DU CANADA
ET
PUBLICATIONS OFFICIELLES

—:o:—

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparés. Liste de prix envoyé sur demande.

Statuts Revisées, actuellement prêts. Prix de deux volumes $5.00.

B CHAMBERLIN,
Imprimeur de la Reine
et contrôleur de la papeterie.

Dépt. des Impressions Publiques et de la Papeterie. Ottawa, Mars 1887. 13ins.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES
— DU —
"CANADA"
JOURNAL QUOTIDIEN
ET
HEBDOMADAIRE
BUREAUX
414, 416 RUE SUSSEX,
ATELIERS
116, RUE ST PATRICE
OTTAWA

On exécute à ce bureau
TOUTES SORTES
D'IMPRESSIONS
TELLES QUE:

Catalogues,
Listes de prix
Programmes,
Circulaires,
Affiches,
Placards,
Lettres funéraires
Etc., etc., etc

Pour les Greffiers et les Commissaires

Blancs simples de sommation,
Tiers-Saisie après jugement
Blancs de Procès-Verbaux
D'avis de Vente
De Saisie,
De Vente

POUR LES SEC.-TRESORIERS

Listes D'évaluation,
Listes De Perception,
Liste Alphabétique d'électeurs

LE TOUT
SUR BON PAPIER
ET A DES
PRIX TRES BAS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

—o—

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTDIENNE

Un an pour la ville.....$4 00.
" " En dehors de la ville.....$3.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....$1.00
Invariablement payable d'avance.

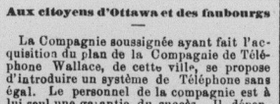

COLLEGE MILITAIRE ROYAL
DU CANADA
KINGSTON, ONT.

Le Collège Militaire Royal est établi dans le but de donner une éducation complète dans toutes les branches des tactiques Militaires, fortifications, manœuvres, corps de génie et toutes connaissances scientifiques générales nécessaires pour acquérir le véritable art militaire et pour former des officiers pour le commandement et l'état-major.

(a) De plus, le cours d'études est organisé de manière à procurer une connaissance pratique et approfondie sur toutes les matières essentielles de la haute éducation moderne.

(b) Le Cours de Génie Civil est complet et parfait dans toutes les branches.

¶ (c) Le cours obligatoire d'arpentage est le même que celui requis par les arpenteurs des terres Fédérales le cours volontaire d'arpentage est celui suivi par les arpenteurs topographiques du gouvernement Fédéral.

Les examens pour l'immatriculation ont lieu en juin de chaque année. Les candidats doivent dépasser quinze ans et être au-dessous de dix-huit ans le premier janvier suivant.

La durée du cours du Collège est de quatre années.

Quatre commissions à l'Armée Régulière Impériale sont accordées aux gradués annuellement.

Pension et instruction, $100 pour chaque terme, consistant en dix mois de pension.

Pour autres informations, s'adresser à l'Adjudant-Général de la Milice, Ottawa.

Ottawa, 19 Nov. 1887.

Compagnie de Téléphone
D'OTTAWA.

Aux citoyens d'Ottawa et des faubourgs

La Compagnie soussignée ayant fait l'acquisition du plan de la Compagnie de Téléphone Wallace, de cette ville, se propose d'introduire un système de Téléphone sans égal. Le personnel de la compagnie est à lui seul une garantie du succès. Il dépendra donc des citoyens de décider quand aura lieu l'inauguration d'un nouveau mode téléphonique d'un accès plus façile que celui actuel.

Les prix proposés pour la ville sont les suivants:

Téléphone avec registre $12 par an et 3 centins par appel pour les premiers 50 appels ; 2 centins pour les 30 suivants, et 1 centin pour tous les autres au-dessus de 80.

$20 par an sans régistre.

50 Stations de Téléphone avec messagers seront établis dans la ville et les faubourgs. Les bas prix de 5 centins faciliteront toute personne ayant affaire avec son epicier, boucher, pharmacien, marchand de nouveautés, médecin, avocat et tous autres généralement.

Les marchands ne sauraient perdre l'avantage qu'ils ont de se trouver en communication directe avec leurs pratiques pour la somme de $20 par année.

Cet arrangement nouveau prendra effet le 1ER JANVIER 1888.

Nos patentes sur le régistre ont une vaste étendue et aucune autre compagnie de téléphone ne peut en faire usage.

Avantages spéciaux pour les localités en dehors de la ville.

Les agents passeront à domicile pour votre souscription.

Pour plus amples détails s'adresser à

La Compagnie de Téléphone d'Ottawa
137 RUE QUEEN

Ottawa, 17 jan. 1888—1s.

A VENDRE

Deux maisons, uneà 4 ois logements située sur la rue Bolton, et l'autre en face du quai de la Reine, connue sous le nom de Peerless Hôtel. Pour plus amples informations s'adresser à T. Bellemare, No. 520 rue Sussex, Ottawa.

Vente de propriétés de valeur

Les soussignés ont reçu instruction d'offrir en vente les propriétés suivantes, viz:

PARTIE No. 1—Lot No. 11, dans le bloc S, du côté est de la rue Duke, dans la cité d'Ottawa, sur lequel est érigé une construction en bois à deux étages, connue sous le nom de "Victoria Hotel," et toutes les dépendances nécessaires de même que deux entrepôts, façade en briques avec logements au-dessus des magasins.

PARTIE No. 2—Lot No. 20, dans le bloc F, au coin des rues Orégon et Broad, 9ur lequel est érigé une spacieuse maison en bois à deux étages. ayant front sur la rue Orégon et trois maison à une et une étage et demie, ayant front sur la rue Broad.

PARTIE No. 3—Lot No. 21 dans le bloc F, du côté sud de la rue Orégon, sur lequel sont érigées quatre maisons en bois à deux étages.

PARTIE No. 4—Lot No. 10, sur le côté est de l'Avenue Victoria, (Côte Primrose.)

Pour conditions et détails,
S'adresser à
PERKINS & FRASER,
Avocats, 86 rue Sparks,
Ottawa.

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personne qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres honoraires fixée par le gouverneur en Conseil.

G. POWELL
Sous-Secrétaire d'État.

Ottawa, 19 Novembre 1887.

FEUILLETON DU "CANADA."

No. 47

LE MARI DE MARGUERITE

XVI

LE COUSIN JEROME

Suite.

Oh! non! ce n'est pas cela, répondit-elle ; il m'est tout-à-fait indifférent et même....il y a des moments où il me semble que je le déteste. Tenez, je vais être franche ; il m'est impossible de définir ce qui se passe en moi. Je voudrais partir....aller rejoindre grand-papa et, malgré moi, je sens quelque chose qui me retient ici.

—C'est de la folie ceci! s'écria Jérôme McVane ; mais après tout je crois comprendre ce quelque chose qui vous retient et j'ajouterai à ce que j'ai déjà dit: Marguerite, amenez votre mari avec vous à McVane Hall. C'est votre grand-père lui même qui m'a chargé de vous faire cette offre. Si vous pouvez supporter l'humiliation de la présence de cet homme, nous le pouvons aussi. Réfléchissez Marguerite et consultez votre mari.

—Si vous consentez à me suivre, seule ou avec lui je vous attendrai jusqu'à la semaine prochaine ; si vous refusez ou même si vous hésitez, je pars demain et les offres dont je suis porteur ne vous seront pas renouvelées. Dès mon retour à la Virginie, si je reviens seul, votre grand-papa partira pour l'Europe.

—Eh bien! je partirai....je partirai! s'écria Marguerite ; ma résolution est bien arrêtée. Je suis dégoutée de la misérable vie que je mène, dégoutée de moi-même.

—Je dirai votre proposition à monsieur Gray, s'il accepte, eh bien! qu'il vienne avec nous. S'il refuse, je partirai seule.

Elle se leva tout en parlant et William les entendit qui s'éloignaient. Mais il ne quitta pas sa cachette. Le jour s'effaça peu à peu, les étoiles se levèrent l'une après l'autre pour se réflérer, comme de jeunes coquettes, sur la neige transparente et argentée ; William ne vit rien. Les employés avaient quitté le champ et étaient retournés à la ferme. On avait poussé les bestiaux dans l'enclos où on les enfermait tous les soirs, mais William n'avait rien entendu. Il restait là, couché sur l herbe humide, immobile, écoutant seulement la voix de son cœur, et cette autre qui venait de jeter sur lui le mépris et l'humiliation.

Quand il se releva en détirant ses membres raidis par le froid on eut dit un autre homme. William Gray avait vieilli de dix ans.

XVII

LIBRE

Lorsque William reparut à la ferme le souper était terminé depuis longtemps ; mais Lizzie avait gardé celui de son frère près du feu et était restée à la cuisine pour l'attendre. Madame Gray était sortie : un voisin était venu la chercher pour veiller près du lit de son enfant malade.

William s'assit près de la table et, comme quelqu'un qui agit en dormant il présenta sa tasse à sa sœur. Celle-ci, tout en versant le thé, lui dit:

Elle [Lizzie se servait toujours de ce pronom personnel pour désigner sa belle-sœur] a laissé ses ordres avant de monter: il faut que tu ailles immédiatement près d'elle, Bill. Elle a probablement envie d'égratigner quelqu'un.

William avala son thé et se leva de table.

—Quoi! s'écria Lizzie, tu ne soupes pas!....mais....

Et elle regardait son frère comme si elle le voyait pour la première fois.

—Dis-moi, continua-t-elle, qu'est-il arrivé, Bill? tu es tout pâle... tout chose!

—Je ne me sens pas bien, ce soir, répondit-il en mettant le pied sur la première marche de l'escalier.

Il trouva sa femme occupée à écrire. Il n'y avait aucun des signes de ses colères habituelles. Elle était calme comme on l'est toujours après une résolution arrêtée.

—J'écris à grand-papa, dit-elle, en désignant du doigt la lettre commencée. Je lui annonce ma prochaine arrivée.

Il ne dit rien, se contenta de fermer la porte derrière lui ; il appuya son dos à cette porte, tenant ses yeux fixés sur le visage de sa femme avec une expression dont elle se souvînt toute sa vie.

—Je suis malheureuse, continua-t-elle, et je veux m'en aller.

Aucune réponse.

—Grand-papa dit que vous pouvez venir avec moi si vous le désirez ; je lui écris, que faut-il lui répondre?

—Ce que vous voudrez, Marguerite.

Elle tapa du pied:

—Ceci n'est pas une réponse, dit-elle, dites-moi, William, voulez-vous venir avec moi à McVane Hall?

—Désirez-vous que j'aille, Marguerite? demanda-t-il.

—Mon désir n'a rien à faire avec ce que je veux savoir, dit-elle avec froideur. J'attends votre réponse, monsieur William Gray. Faut-il annoncer votre arrivée à grand-papa? ou faut-il lui dire que vous préférez rester ici?

—Dites à votre grand-père, répondit-il, tout ce qui vous plaira Marguerite, mais ne lui parlez pas de moi. Non! s'écria-t-il avec un air d'autorité si soudaine et si impérative que, malgré elle, elle fit deux pas en arrière. Ne lui parlez pas de moi! je ne puis plus en supporter davantage. Partez, restez, faites ce qu'il vous plaira, vous ne me trouverez plus jamais sur votre chemin.

Ce furent les dernières paroles qu'elle entendit sortir de ses lèvres, ce fut la dernière fois qu'elle rencontra son regard. Oh! si en ce moment elle avait pu comprendre la signification de ses paroles!

Il descendit l'escalier et quitta la maison. En passant dans la cuisine, il prit son chapeau et son pardessus qui étaient suspendus à un crochet et les mit tout en marchant. La nuit était brillante mais glacée....le jeune homme marchait rapidement et bientôt il laissa derrière lui les dernières lumières du village.

Marguerite ne finit point sa lettre ce soir là. Elle était indécise, anxieuse, vexée. Elle resta longtemps assise à la fenêtre de sa chambre, promenant son regard pensif sur les étoiles brillantes qui scintillaient sur la voute du ciel et attendant son mari avec une muette impatience. Quelles pensées, quelles craintes, quels sentiments agitaient ce cœur d'enfant? hélas, le savait-elle bien elle même.

Au moment de se coucher, elle ajouta cette ligne à la lettre commencée:

"Je ne sais pas encore si mon mari viendra ou non, mais quant à moi, je viens."

Elle dormit fort tard le leudemain et quand elle descendit, on avait fini de déjeuner.

—Marguerite, demanda madame Gray, pouvez-vous nous dire où est William? il n'est pas venu déjeuner.

—Non, répondit Marguerite, je ne sais rien de lui, je ne l'ai pas vu depuis hier soir.

La mère et la fille échangèrent un regard plein de la plus vive inquiétude. Marguerite mangea en silence, et après avoir terminé son déjeuner remonta comme d'ordinaire à sa chambre.

A Continuer

SERVICE A DINER

—:o:—

Seulement $10.00. POUR 92 MORCEAUX comprenant 6 assiettes a soupe, 12 assiettes a dîner, 12 assiettes a dejeuner, 12 bols et soucoupes ; 1 sucrier, 1 vase a la creme, 1 grand bol, 1 assiette a beurre, 12 assiettes a fruits, 3 plats unis, 1 sauciere, 1 pot a l'eau.

Ces services proviennent directement des manufactures et sont sans égal sous le rapport de la qualité.

Salle de Variétés et Fournitures de Maisons.

532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

Articles pour cadeaux de Noel de toutes descriptions.